



CONDITIONS FINANCIERES 2017/2018

Ce document présente les conditions financières et les documents d'inscription pour la restauration pour l'année scolaire 2017/2018.

Nous vous rappelons que le prélèvement automatique est mis en place de manière systématique pour toutes les familles. Les familles qui souhaiteraient maintenir un paiement par chèque doivent en faire la demande écrite justifiée auprès de la direction.

1. Contribution familiale annuelle et frais complémentaires

1.1. La Contribution familiale annuelle comprend :

	<u>Classe</u>	<u>Contribution de base</u>	<u>Frais forfaitaires</u>	
			<u>par élèves (1)</u>	<u>par famille (2)</u>
Ecole	Maternelle	1.215 €	forfait activités : 20 €	205.90 €
	Elémentaire	1.398 €	variable selon les cycles	205.90 €
Collège		1.535 €	variable selon les classes	205.90 €
Lycée		1.814 €	variable selon les classes	205.90 €

(1) Frais forfaitaires par élève :

pour l'Ecole Maternelle :

Forfait activités : 20 €

pour l'Ecole Elémentaire :

Forfait sorties-théâtre-conférences : montant variable selon les cycles.

pour le Collège et le Lycée :

Fournitures et activités éventuelles : montant variable selon les classes.

Pour les élèves de Terminale, ces frais incluent l'adhésion automatique à l'Amicale des Anciens élèves de La Roche l'année suivante, avec accès complet au site internet dédié aux Anciens (annuaire électronique...) et la conservation de l'adresse initialduprenomnomdel'élève@laroche.org pendant 5 ans.

(2) Frais forfaitaires par famille :

Abonnements à la revue Lasallienne (9.90 €) et au bulletin « La Roche » (18 €), adhésion à l'APEL (28 €) (15.60 € pour les familles qui s'acquitteraient de la part nationale dans un autre établissement, sur justificatif) et contribution à l'Immobilier (150 €), pour un total par famille de 205.90 €.





La Rochefoucauld

Toute année commencée est due en totalité. Lorsqu'un élève quitte l'établissement en cours d'année seuls les frais de demi-pension des mois suivants sont remboursables sur demande écrite.

1.2. Les frais complémentaires facultatifs s'élèvent à :

pour l'Ecole Maternelle et l'Ecole Elémentaire :

Garderie et Etude surveillée au forfait

- 157 € par an pour 1 jour par semaine
- 314 € par an pour 2 jours par semaine
- 471 € par an pour 3 jours par semaine
- 628 € par an pour 4 jours par semaine*

Garderie ou Etude surveillée optionnelle : 10 tickets 63 €

***Rappel** : la garderie du vendredi pour les élèves de maternelle et d'élémentaire ne concerne que les élèves qui sont inscrit à une activité péri-éducative de 15h30 à 16h30

1.3. Financement des projets immobiliers

Afin de participer au financement du projet **La Roche 2017**, vous pouvez adresser un don à l'établissement, par l'intermédiaire de la Fondation La Salle, **en mentionnant le nom de La Rochefoucauld**. Cet organisme agréé, au service des œuvres des Frères des Ecoles Chrétiennes, nous reversera ensuite 95% de la somme adressée (5% étant conservé au titre de ses frais de gestion), et vous adressera un reçu fiscal.

Pour les entreprises et les professions libérales, il est possible d'effectuer un don déductible à 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaires 2015 (article 238bis du CGI) en s'adressant au même organisme.

Fondation de La Salle : 78 A rue de Sèvres – 75341 Paris Cedex 07

2. Solidarité

Les familles rencontrant des difficultés financières peuvent faire une demande d'aide portant sur la scolarité, en s'adressant à la direction.

3. Badge (sauf maternelle)

A son arrivée dans l'Etablissement, chaque élève reçoit un badge, quel que soit son régime (demi-pensionnaire ou externe). Ce badge est propriété de l'établissement et sert de contrôle à l'accès du self, à l'infirmerie et enregistre les retards. En cas de perte ou de destruction, le prix imputé à la famille pour en établir un nouveau est de 15.00 € par chèque à l'ordre de l'Association La Rochefoucauld.

Ce badge est à conserver tout au long de la scolarité à La Rochefoucauld.





La Rochefoucauld

INSCRIPTION À LA DEMI-PENSION ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

Il existe trois possibilités pour L'Ecole Maternelle, Élémentaire, le Collège et le Lycée:

1. Demi-pension complète : l'élève est inscrit 4 jours par semaine.
2. Demi-pension partielle : l'élève est inscrit régulièrement 1, 2 ou 3 jours par semaine. Une fois inscrit un jour de la semaine (le lundi par exemple), l'élève doit obligatoirement être présent au self ce jour, et ne peut faire valoir son droit de demi-pensionnaire un autre jour.
3. Repas occasionnels : l'élève peut exceptionnellement prendre un repas au self.
 - En maternelle et au CP, les parents d'élèves pourront acheter à l'accueil de l'école des tickets repas vendus à l'unité au tarif de 8,70€ ou par 10
 - Du CE1 au CM2 en passant au secrétariat de l'Ecole, de la 6^{ème} à la terminale en passant à la comptabilité pour créditer sa carte de cantine. Il est obligatoire que le compte soit approvisionné à l'avance. Les règlements se font par chèque à l'ordre de **l'Association La Rochefoucauld**.

La demi-pension complète ou partielle est facturée en une seule fois pour l'année, figure sur la facture avec les frais de scolarité et est réglée dans les mêmes conditions.

Depuis la rentrée 2016, les tarifs des repas sont harmonisés entre l'Ecole Maternelle, Élémentaire, le Collège et le Lycée afin de mieux correspondre à leurs coûts. L'harmonisation du tarif de la demi-pension de l'Elémentaire est lissée sur 3 ans, et sera parachevée lors de la rentrée 2018.

Les modifications du régime en cours d'année ne seront possibles **qu'une seule fois dans l'année entre le 15 et le 31 janvier 2017.**



École, Collège, Lycée La Rochefoucauld
90 bis rue Saint-Dominique, 75007 Paris, 01.45.55.80.20
Email : info@laroche.org – Site web : www.laroche.org



La Rochefoucauld

INSCRIPTION À LA DEMI-PENSION

À renvoyer impérativement pour le 19 juin 2017

(Modification possible à la rentrée et au plus tard le 15 septembre 2017)

Madame, Monsieur,

Merci d'inscrire les noms et prénoms de vos enfants qui déjeuneront au restaurant scolaire pour l'ensemble de l'année 2017/2018 (**cocher les cases correspondantes**) :

- Pour l'école maternelle et élémentaire les inscriptions à la cantine sont tacitement reconduites, ne remplir la grille ci-dessous qu'en cas de changement par rapport à l'année 2016/2017,
- Pour le collège et le lycée, merci de nous retourner le document.

NOM	Prénom	Classe	Inscription à la demi-pension :			
			Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Tableau de tarification 2017/2018

Régime	Jours	Maternelle CP	CE1 -CE2 - CM1 - CM2	Collège	2 ^{nde} , 1 ^{ère}	Terminale
1/2 P Complet		1089	1062	1059	1029	998
1/2 P Partielle	Lundi	297	288	289	281	273
	Mardi	297	288	289	281	273
	Jeudi	297	288	289	281	273
	Vendredi	297	288	289	281	273

NB : Il est rappelé que pour la demi-pension partielle, l'élève ne pourra déjeuner que les jours prévus, et en cas de repas un autre jour, il doit créditer son compte à l'avance par chèque à l'ordre de l'Association La Rochefoucauld (tarif unitaire : 8.70€).

RAPPEL : Parce que les tarifs sont calculés pour l'année à partir du nombre des rationnaires déclarés en début d'année, l'inscription de votre (vos) enfant(s) à la demi-pension est une démarche économiquement importante pour la gestion de ce service pour La Rochefoucauld. En conséquence, **une seule modification de régime est possible, et ce entre le 15 et le 31 janvier 2018.**

A _____ le _____ Signature des responsables légaux :



École, Collège, Lycée La Rochefoucauld
90 bis rue Saint-Dominique, 75007 Paris, 01.45.55.80.20
Email : info@laroche.org - Site web : www.laroche.org



La Rochefoucauld

REGLEMENT FINANCIER ANNÉE 2017/2018

Pour l'année 2017/2018, les familles recevront une facture annuelle en octobre incluant la demi-pension.

Le paiement s'effectue uniquement par prélèvements bancaires automatiques.

Pour ce faire, nous vous remercions de nous faire parvenir un relevé d'identité bancaire, au plus tard **le 19 Juin 2017**.

Si vous aviez opté pour ce mode de paiement en 2016/2017, il est reconduit automatiquement ; l'envoi d'un RIB n'est pas nécessaire.

Vous pouvez opter :

- soit pour les **prélèvements mensuels**. Les prélèvements automatiques sont effectués le 5 de chaque mois, de novembre à juin. Les prélèvements sont de 1/8^{ème} du montant de la facture annuelle.
- soit pour **trois prélèvements : 05/11/2017 – 05/02/2018 – 05/05/2018**
- soit pour un **prélèvement unique : 05/11/2017**

Nous vous rappelons que les acomptes versés lors de l'inscription / réinscription sont inclus dans le total des frais annuels et qu'ils sont déduits de la facture annuelle.

En cas de difficulté, ou pour les situations particulières, des aménagements de paiement peuvent être proposés. Un courrier devra être adressé à la direction. Sauf cas exceptionnel (décès ou autre), toute demande devra être **impérativement** formulée au plus tard le 30 septembre 2017 et accompagnée des justificatifs indispensables (avis d'imposition).



École, Collège, Lycée La Rochefoucauld
90 bis rue Saint-Dominique, 75007 Paris, 01.45.55.80.20
Email : info@laroche.org – Site web : www.laroche.org



La Rochefoucauld

**ENGAGEMENT FINANCIER DES PARENTS
ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018**

(à renvoyer à la comptabilité pour le 19 JUIN 2017)

NOM et prénom de(s) l'enfant(s)
.....
.....

NOM du payeur (si différent)

MODE DE PAIEMENT

Règlement par **prélèvements bancaires automatiques**

Veuillez cocher la case correspondant à votre choix :

- Règlement par **prélèvements mensuels** (le 5 de chaque mois, de novembre 2017 à juin 2018)
- Règlement par **prélèvements trimestriels** (05/11/2017-05/02/2018-05/05/2018)
- Règlement par **prélèvement annuel** (05/11/2017)

Joindre impérativement un RIB si différent de 2016/2017.

Madame et/ou Monsieur

Après avoir pris connaissance des conditions financières, s'engage à signaler tout changement d'adresse ou de situation familiale au secrétariat, à régler les frais de scolarité, conformément au règlement financier joint à ce dossier.

Fait à le

G. Champagne
Chef d'Établissement coordinateur


G. CHAMPAGNE

M. Loukil
Chef d'Établissement de l'École



Signature des représentants légaux :



École, Collège, Lycée La Rochefoucauld
90 bis rue Saint-Dominique, 75007 Paris, 01.45.55.80.20
Email : info@laroche.org – Site web : www.laroche.org